

SYNDICATS ET GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS: UNE RÉINSTITUTION- NALISATION ?

FRANCK GAUDICHAUD *



THOMAS POSADO **



Cet article est issu de l'introduction générale au Dossier "Syndicalismes et gouvernements progressistes" des *Cahiers des Amériques latines* (n° 86, 2017), coordonné par Franck Gaudichaud et Thomas Posado. Ce dossier accessible en ligne <<https://journals.openedition.org/cal/8339>> étudie la reconstitution du lien État/syndicats avec l'arrivée au pouvoir de gouvernements dits « progressistes » en Amérique latine.

« Presque toujours subordonné à des partis qu'ils ne contrôlent pas », le mouvement syndical latino-américain a une relation très forte au politique [Touraine, 1988, p. 283]. Cette relation a connu différentes modalités : la phase « héroïque » (1880-1930), « institutionnelle » (1940-1970) puis « d'exclusion » (à partir des années 1990) [Zapata, 1993, p. 21-47]. Durant le cycle ascendant des gouvernements « progressistes »

* MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN ÉTUDES LATINO-AMÉRICAINES À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES (FRANCE).

** DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES.

(1999-2015), cette relation a été profondément transformée, d'autant que trois chefs d'État sont issus du champ syndical (Lula au Brésil, Evo Morales en Bolivie, Nicolás Maduro au Venezuela).

Après deux décennies de marginalisation, les études sur le syndicalisme régional et « la forme syndicale » jouissent d'un certain regain d'intérêt, y compris dans une perspective comparatiste [Abal Medina, Fornillo et Wyczykier, 2012 ; Fornillo et Schiavi, 2013]. Mais les évolutions du syndicalisme dans le nouveau contexte des gouvernements progressistes, leurs relations complexes aux gouvernements, les dynamiques ouvertes par les réformes du travail restent encore largement à explorer. Ainsi la relation entre gouvernements et mouvements sociaux est « une problématique intéressante et a reçu une attention universitaire relativement marginale » [Campos, Prevost et Vanden, 2012, p. 14]. Or les organisations syndicales demeurent une des principales composantes des mouvements sociaux, même si elles ont perdu la centralité qu'elles avaient au xx^e siècle [Collier et Etchemendy, 2007]. Dans un contexte où ces gouvernements « progressistes » ou « nationaux-populaires » latino-américains sont aujourd'hui plutôt en reflux [Gaudichaud, 2015 ; Posado, 2016], les difficultés auxquelles se heurtent ces gouvernements accroissent la pertinence de ce questionnement.

Nous proposons un regard critique et pluriel sur les mutations en cours au sein du champ syndical, à partir d'études de terrain approfondies en Argentine, Bolivie, Équateur et Nicaragua. Trois objets d'étude sont privilégiés par leurs auteurs : les politiques publiques mises en œuvre par les gouvernements progressistes en particulier dans les réformes des relations de travail, les reconfigurations du syndicalisme et son répertoire d'action à l'époque contemporaine, et, enfin, l'interprétation que nous pouvons tirer de cette relation entre mouvement syndical et gouvernements progressistes. Notre hypothèse centrale est que se maintient une tension, différenciée selon les pays, entre cooptation, autonomie et confrontation.

La déconstruction du lien État et mouvement syndical durant la période néolibérale

La relation entre le mouvement syndical et l'État dans l'Amérique latine de la première moitié du xx^e siècle a souvent

été pensée à l'aune du néo-institutionnalisme historique [Collier et Collier, 1991]. Toutefois, à partir des années 1980 et 1990, on constate une certaine « schizophrénie » entre des Constitutions qui s'affirment toujours protectrices et des législations qui le sont de moins en moins [Uriarte, 2009, p. 41]. L'Amérique latine connaît des réformes néolibérales mises en œuvre sous la pression des agences financières internationales au nom de la recherche de la compétitivité économique. Ces dernières ont profondément modifié le champ syndical latino-américain : privatisation de secteurs publics fortement syndicalisés, baisse du taux de syndicalisation y compris dans le secteur demeurant sous contrôle public, forte dislocation du lien partis/État/syndicats, transformation profonde du salariat, désindustrialisation, dérégulations du droit du travail, perte des identités de classe... Les régimes de retraite sont alors privatisés avec des intensités diverses dans douze pays latino-américains. La précarité et l'informalité se développent. Les bastions de la classe ouvrière industrielle qui formaient les noyaux durs d'un syndicalisme fortement organisé et politisé dans les pays du cône Sud ont été profondément affectés, voire littéralement laminés, aussi bien par les régimes autoritaires des années 1970-1980 que par l'onde de choc néolibérale des années 1980-1990 [Roxborough, 1997]. Le lien corporatiste entre État et mouvement syndical a été profondément ébranlé [Cavarozzi et Garretón, 1989] jusqu'à la destruction parfois, malgré le maintien des arrangements existants [Oxhorn, 1988 ; Collier et Handlin, 2009].

Le mouvement syndical latino-américain est divisé sur l'attitude à adopter face à ces changements : entre militantisme de confrontation et négociation avec les gouvernements pour minorer les effets des réformes [Murillo, 2005, p. 15]. Au Brésil, le mouvement syndical a contribué au rétablissement de la démocratie en 1985. L'aile majoritaire du syndicalisme, organisée dans la Centrale unique des travailleurs (CUT) conserve une opposition aux gouvernements néolibéraux des années 1990 (Collor, Franco, Cardoso). Toutefois, le nombre de grèves chute de moitié au cours de cette décennie et les revendications des grévistes deviennent fondamentalement défensives [Boito, Galvão et Marcelino, 2015]. Ces éléments ont conduit la plupart des chercheurs à évoquer une crise profonde du syndicalisme brésilien [Rodrigues, 2002 ; Cardoso, 2003]. En Argentine, la principale centrale syndicale,

la Confédération générale du travail, opte pour la négociation avec le gouvernement, démobilisant ses adhérents en échange de quelques concessions organisationnelles. Elle subit alors la scission de la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA) et du Mouvement des travailleurs argentins (MTA), plus critiques envers le gouvernement. Le syndicalisme argentin connaît toutefois une « période d'hibernation » dans les années 1990 selon le mot de Martín Armelino [Armelino, 2011, p. 34]. Au Venezuela également, la principale centrale syndicale, la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV) signe en 1997 la modification des prestations sociales, pourtant défavorable aux travailleurs, et accélère son discrédit. Ce fut « la goutte d'eau qui fit déborder le vase » selon des spécialistes du monde syndical vénézuélien [Arrieta et Iranzo, 2009, p. 169].

Des politiques publiques plus favorables aux salariés

102

L'arrivée au pouvoir de gouvernements de gauche, progressistes ou nationaux populaires, à partir de 1999, a créé une « conjoncture critique » qui reconstitue dans plusieurs de ces pays un lien État-syndicat, démantelé durant la période néolibérale. Des politiques néodéveloppementistes et redistributives sont mises en œuvre. En même temps, le retour de l'État régulateur, une nouvelle politisation de la question sociale et l'avènement de plusieurs *leaderships* charismatiques et hyperprésidentialistes, proclamant l'avènement d'une époque « postnéolibérale » [Gaudichaud, 2008 ; Dabène, 2012], tendent à remettre en cause l'autonomie des mouvements sociaux en général et du mouvement syndical en particulier. Ces gouvernements sont, en partie, le débouché politique de mouvements sociaux qui se développent aux marges des organisations syndicales [Varela, 2011 ; Abal Medina et Diana Menendez, 2011].

De nouvelles politiques publiques sont mises en œuvre pour encadrer les relations de travail. Elles améliorent le quotidien des salariés en Uruguay [Ventura, 2015]. En Argentine, les augmentations successives du salaire minimum entre 2003 et 2006 obligent syndicats et patronat à reprendre à la fois les discussions de branches (appelées *paritarias*) et au niveau local, permettant de revoir l'échelle des salaires indiquée dans les différentes conventions.

Ces négociations augmentent de manière continue de 2004 à 2010, passant de 348 homologations par le ministère du Travail en 2004 à 1 620 en 2010 [Subsecretaría de Programación Técnica y de Estudios Laborales del Ministerio de Trabajo, 2011]. Cette dernière année, le nombre d'accords et de conventions signés entre les syndicats et le patronat dépasse celui de l'ensemble des années 1990 [Novick et Trajtemberg, 2000]. Le système de retraites est ré-étatisé. Au Brésil également, un mécanisme de rehaussement significatif du salaire minimum est mis en place. La baisse du chômage a permis d'améliorer le quotidien de la population et de favoriser la syndicalisation. Comme il a été démontré qu'un fort taux de chômage constitue une cause importante de désyndicalisation [Visser, 1993, p. 28-31], l'évolution inverse entraîne les effets contraires. Toutefois, le syndicalisme brésilien demeure dans le carcan de la *Consolidação das Leis Trabalhistas* (CLT), le cadre juridique des relations de travail établi par Getúlio Vargas, qui rend les syndicats dépendants de l'État à la fois au niveau financier et juridique et inhibe l'organisation dans l'entreprise [Boito, 1991]. Il s'agit ainsi d'« une des institutions les plus stables du Brésil contemporain », selon Thomas Collombat [Collombat, 2017]. Les gouvernements du Parti des travailleurs (PT) ont abandonné toute refonte majeure de la CLT. Au Venezuela, la loi du travail, des travailleuses et des travailleurs (Lottt) adoptée en avril 2012 annule les effets de la réforme de 1997 en termes de prestations sociales, de conditions de licenciement et de nombre des jours fériés. En outre, elle augmente les primes de vacances et de fin d'année, réduit le temps de travail hebdomadaire de 44 à 40 heures, double le congé de maternité, instaure un congé de paternité et proclame la fin de la sous-traitance [Posado, 2015, p. 208-211]. Cette loi est significative de l'articulation entre incitations et contraintes [Collier et Collier, 1979]. Dans cette même loi qui augmente les droits individuels des salariés, d'autres dispositions restreignent les droits collectifs : obligation pour chacune des organisations syndicales de s'inscrire dans un registre où est déposée la liste de l'ensemble des affiliés, institution de conseils de travailleurs aux prérogatives similaires à celles des syndicats, détermination contraignante des objectifs et fonctions des organisations syndicales [Richter, 2012]. Des législations limitant le mouvement syndical ont également été adoptées en Équateur, comme l'explique Magali Marega dans son article [Marega, 2017].

La mise en œuvre de politiques publiques plus protectrices des salariés peut entrer en contradiction avec certaines fonctions que les syndicats assuraient jusqu'alors. On peut citer sur ce point la déclaration du secrétaire général du syndicat *Luz y Fuerza* en Argentine : « le jour où il [le gouvernement] veut toucher aux œuvres sociales [dont les fonds sont administrés par les syndicats], les étatiser, les privatiser ou vouloir leur faire quoi que ce soit, nous allons lui déclarer la guerre totale, il devra tous nous tuer » [Sehinkman, 2012].

Reconfigurations du champ syndical et de son répertoire d'action

Ces transformations juridiques sont le reflet d'une évolution du rapport de force où les salariés sont, à nouveau, dans une position offensive. La conflictualité au travail augmente au Chili où les grèves illégales dans le secteur privé dépassent le nombre de grèves légales, comme le démontre Rodrigo Medel Sierralta dans sa contribution [Medel Sierralta, 2017]. En Argentine, après la crise de 2001, on compte deux fois plus de grèves qu'à la fin des années 1990 [Armellino, 2011, p. 44]. Dans ce dernier pays, l'absence de liens solides entre la direction et la base des syndicats débouche sur la non-acceptation par les salariés des accords conclus en leur nom, suscitant des revendications autour des conditions de travail dans le secteur de l'alimentation notamment [Armellino, 2011, p. 49]. Au Brésil, depuis 2004, on constate un nouveau cycle de grèves centrées sur l'augmentation de salaires, principalement durant les périodes officielles de réajustement salarial. De fait, elles sont, dans la majorité des cas, victorieuses [Boito, Galvão et Marcelino, 2015]. À partir de 2008, selon le Département intersyndical de statistiques et d'études socio-économiques (DIEESE), le nombre de grèves est exponentiel, surtout dans le secteur privé. Ce sont en grande partie des offensives pour obtenir de nouvelles conquêtes sociales [DIEESE, 2015].

Les chercheurs spécialisés sur les relations de travail distinguent l'idéal-type du syndicalisme de « partenariat social » et celui du syndicalisme de « mouvement social ». Ce dernier innove dans la forme et dans les stratégies d'action, donnant une grande importance à la grève. Politisé, il cherche à établir un rapport entre des préoccupations spécifiques et des revendications politiques et sociales plus étendues, aussi bien que des alliances

avec d'autres mouvements sociaux [Hurd et Turner, 2001]. Ce syndicalisme radical, très militant, aurait émergé dans le secteur ferroviaire français et britannique dans la première décennie du XXI^e siècle, en ce qui concerne l'Europe de l'Ouest [Mathers, Taylor et Upchurch, 2011 ; Connolly et Darlington, 2012]. D'autres études centrées sur l'Amérique latine, relativisant l'idée d'un « nouveau syndicalisme » qui aurait surgi à l'orée des années 2000, préfèrent décrire un processus de « revitalisation syndicale » et de réaffirmation d'un « syndicalisme sociopolitique », voire « social communautaire », tissant des liens au plan communal et territorial avec d'autres secteurs en lutte et affirmant des revendications qui dépassent largement les lieux de travail et corporatifs. En ce sens, on peut proposer l'idée d'une politisation du champ syndical [Campusano *et al.*, 2017 (a)].

Ce type de protestations émerge au Chili dans la période 2006-2010 au sein du syndicalisme minier, mais aussi portuaire : le cas de l'Union portuaire constitue un exemple clair de ce mode d'organisation combative et territoriale, alors que le rôle du Parti communiste à la présidence de la principale centrale syndicale (*Central Unitaria de Trabajadores*) à partir de 2012, reste plus ambigu en alternant « politisation » sur le plan discursif et des pratiques de contention des conflits, davantage dépendants d'agendas institutionnels [Campusano *et al.*, 2017 (b)]. En Argentine, Santiago Duhalde, Juan S. Montes Cato et Pierre Rouxel nous présentent ici un « syndicalisme de base », implanté dans des *comisiones internas* [Duhalde, Montes Cató, Rouxel, 2017]. Doté de ses propres répertoires d'actions, il s'émancipe des directions syndicales péronistes traditionnelles dans la banlieue de Buenos Aires en s'opposant à la précarité des conditions de travail d'une grande partie des travailleurs. Au Brésil, l'alliance entre le PT et la CUT (*Central Única dos Trabalhadores*) constitue « la pierre d'assise de la victoire électorale » [Collombat, 2017]. La CUT obtient en 2007 la reconnaissance légale des centrales syndicales par la fixation d'un seuil minimum de membres. Cette relation privilégiée avec le gouvernement se traduit par une « modération du programme politique » de la centrale [Boito, Galvão et Marcelino, 2015]. La CUT subit par conséquent la sécession de plusieurs petites organisations plus revendicatives : Conlutas (proche du *Partido Socialista dos Trabalhadores Unificado* – PSTU – trotskiste), Intersindical (proche du *Partido Socialismo e Liberdade* – PSOL),

la Centrale des travailleurs du Brésil (proche du *Partido Comunista do Brasil* – PCdoB), qui revendiquent notamment la fin de la sous-traitance pour tout type d'activité. Au Venezuela, contre les tentatives de renversement d'Hugo Chávez, une nouvelle centrale syndicale émerge en 2003, l'Union nationale des travailleurs (UNT). En son sein, une tendance plus radicale soutient l'occupation par les travailleurs des entreprises abandonnées par leur employeur, revendique le respect et la renégociation de leur convention collective dans le secteur public, propose l'élimination du travail temporaire et avertit contre les atteintes au droit du travail dans les coopératives qui se multiplient [Ellner, 2011, p. 204-205]. En Équateur, le mouvement syndical qui agit conjointement à la principale structure indigène, la CONAIE (*Confederación de Nacionalidades Indígenas del Ecuador*) obtient le renversement de plusieurs présidents, puis l'arrivée au pouvoir de Rafael Correa, avant de s'opposer à son gouvernement et de réaliser un cycle de plusieurs manifestations entre 2014 et 2015, toujours avec le même type d'alliances.

106

Toutefois, le taux de syndicalisation reste faible avec une moyenne de 16 % dans l'ensemble de la région, avec des disparités importantes entre les pays du cône Sud (32 % en Argentine ; 25 % en Uruguay ; 18 % au Brésil) et l'Amérique centrale ou dans l'espace caribéen où les niveaux sont inférieurs à 10 % [Confédération syndicale des Amériques, 2013]. Ces centrales syndicales se heurtent au défi de la syndicalisation de travailleurs informels, qui atteint un niveau important dans l'ensemble du sous-continent, au Brésil notamment où la structure syndicale empêche l'organisation des travailleurs sans contrat [Berg, 2011, p. 128]. En Argentine, deux organisations ont tenté de s'implanter, telle la CTA fondée avec pour idée-force « la nouvelle usine est le quartier » et la Confédération des travailleurs de l'économie populaire (CTEP) qui parvient à obtenir la « personnalité sociale », mais pas la « personnalité professionnelle » du gouvernement de Cristina Fernández de Kirchner, contribuant à ce que Paula Abal Medina appelle l'« autre mouvement ouvrier » [Abal Medina, 2014]. Au Nicaragua, une Confédération des travailleurs indépendants (*Confederación de trabajadores por Cuenta Propia* – CTCIP), finement étudiée par Julien Dufrier dans son article, est parvenue à obtenir une reconnaissance institutionnelle du gouvernement sandiniste [Dufrier, 2017]. En Bolivie, les défis pour la syndicalisation concernent un secteur de la population inédit, les adolescents, le pays andin étant le seul pays

au monde à autoriser le travail dès l'âge de dix ans en contradiction avec les conventions de l'Organisation internationale du travail [Fontana, Grugel, 2016].

Dans plusieurs pays, le cycle de gouvernements progressistes est le moment d'une atomisation du champ syndical. En Argentine, les centrales syndicales apportent dans un premier temps un soutien enthousiaste à Néstor Kirchner, mais, pendant le premier mandat de Cristina Fernández de Kirchner, les deux centrales syndicales (CGT, CTA) se scindent entre fractions favorables (CGT-Balcarce, CTA-T) et opposantes (CGT-Azopardo, CTA-A) au gouvernement, créant un champ syndical atomisé. Les différentes CGT ont décidé de se réunifier en août 2016, avec une direction collégiale qui conduit désormais la confédération historique [Bruschtein, 2016]. Au Venezuela, l'UNT implose autour des clivages autonomie ou dépendance à l'égard du gouvernement, priorité aux revendications économiques ou prévalence de la défense du processus politique. Une nouvelle confédération syndicale est créée, la Centrale bolivarienne socialiste des travailleurs de la ville, des champs et de la pêche (CBST-CCP) [Posado, 2015, p. 293-301]. Elle se donne pour objectif d'être « une centrale politico-syndicale pour réaliser la continuité entre le haut gouvernement et la classe ouvrière ». En Équateur, Magali Marega révèle dans son article la promotion d'une centrale unique des travailleurs d'Équateur par le gouvernement face à la coordination des centrales syndicales historiques, le Front unitaire des travailleurs (FUT) [Marega, 2017]. Dans ces trois pays, les pouvoirs exécutifs ont suscité des organisations syndicales parallèles défendant leur action. Le clivage en faveur ou en défaveur du gouvernement y est désormais plus structurant que l'opposition traditionnelle entre organisations plus radicales ou plus conciliantes à l'égard des employeurs. On retrouve cette caractéristique dans le Nicaragua sandiniste, comme le montre Julien Dufrier dans son article [Dufrier, 2017]. Ces pratiques sont paradoxales au moment où les confédérations syndicales supranationales s'unifient en 2008 dans la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques.

107

Au-delà du triptyque cooptation/autonomie/ confrontation

L'inclusion, ou la cooptation, de dirigeants syndicaux dans les structures étatiques en vue de contenir la conflictualité du

travail se développe particulièrement en ce début de XXI^e siècle. Le mouvement syndical n'est pas seulement un allié du processus « progressiste », mais un acteur constitutif de celui-ci. Cette cooptation peut également être source de conflit entre le mouvement syndical et la coalition au pouvoir. En Argentine, à partir des années 1980, le nombre de députés issus du mouvement syndical diminue au profit du groupe des gouverneurs et des maires du courant *Renovación Peronista* [Gutiérrez, 2001 ; Levitsky, 2005]. Lorsque Néstor Kirchner accède au pouvoir, la CGT soutient le nouveau gouvernement lui permettant de compter un allié dans la renégociation collective précédemment décrite et d'un relais puissant lors des échéances électorales. En échange, la centrale syndicale bénéficie d'avantages, ré-instituant le lien corporatiste démantelé durant la période ménémiste néolibérale : subventions spéciales, part d'actions dans certaines entreprises renationalisées, postes de responsabilité dans des institutions étatiques (comme la superintendance de l'assurance de santé) [Armellino, 2011, p. 51]. Gabriel Merino et Soledad Stoessel décrivent dans leur article la trajectoire du dirigeant syndical des camionneurs, alors secrétaire général de la CGT, Hugo Moyano, qui rompt avec le gouvernement kirchnériste face au refus d'incorporer davantage de syndicalistes sur les listes des candidats de la majorité sortante aux prochaines élections générales [Merino, Stoessel, 2017]. La Bolivie et le Brésil constituent deux cas exceptionnels où le parti au pouvoir (MAS en Bolivie et PT au Brésil) a été partiellement constitué par des syndicalistes. Les tensions qu'engendre cette inclusion sont concrètement analysées par Romain Busnel dans sa contribution [Busnel, 2017]. Au Brésil, plusieurs dirigeants de la CUT passèrent au gouvernement, non seulement au ministère du Travail, mais aussi dans d'autres secteurs [Collombat, 2017]. Si la participation syndicale dans les institutions étatiques s'intensifie et augmente l'influence du syndicalisme, le mouvement syndical ne dirige pas pour autant l'État [Boito, Galvão et Marcelino, 2015].

Au-delà du dilemme confrontation, autonomie ou cooptation posé avec acuité à l'ensemble des acteurs sociaux mobilisés dans le contexte du « tournant à gauche » latino-américain, les gouvernements progressistes espèrent compter sur des « tensions créatives » entre État et mouvements sociaux pour consolider leur programme de réformes sociopolitiques [García Linera, 2011]. C'est ainsi que le vice-président bolivien, Álvaro García

Linera, nomme ces « contradictions » jugées « secondaires », des « contradictions au sein du peuple », selon l'expression de Mao Tsé-Toung, dépassables avec des « méthodes démocratiques de persuasion, le dialogue ». Le numéro deux de l'État andin propose comme exemples « l'affrontement entre la ville et la campagne, les travailleurs et le patronat patriote bolivien, les indigènes et les non-indigènes » [García Linera, 2011, p. 26] avec « la conversion du signifiant de peuple à toutes et tous les Boliviens sans exception » [García Linera, 2011, p. 39].

Pourtant, au-delà de l'approche théorique, la réalité empirique depuis le retournement de conjoncture politique à l'automne 2015 infirme l'hypothèse de « tensions secondaires » entre gouvernements et mouvements sociaux susceptibles de « se résoudre à long terme ». Même dans le cas bolivien, où la crise des gouvernements progressistes est moins prononcée qu'en Argentine, au Brésil ou au Venezuela, la défaite au référendum sur la réélection du président et du vice-président en février 2016 laisse entrevoir une alternance politique plus probable que l'avènement d'« une dissolution de l'État dans la société ». Les études ethnographiques permettent ainsi de dépasser le dilemme entre cooptation et autonomie, présent chez chaque acteur, mais aussi les théories binaires ou simplificatrices du vice-président et sociologue bolivien [Marticorena et Vasallo, 2016].

109

Conclusion : une réinstitutionnalisation limitée

La relation entre le mouvement syndical et les gouvernements progressistes à l'époque contemporaine apparaît comme celle d'une réinstitutionnalisation limitée, en termes de politiques publiques, de reconfigurations du champ syndical et par son rapport spécifique aux exécutifs. La reconstitution d'un lien entre l'État et le mouvement syndical marque un nouvel âge : l'âge post-néolibéral [Sader, 2008]. L'État doit réguler les relations de travail, impératif négligé durant la période néolibérale. Cette nouvelle vague d'institutionnalisation a des caractéristiques communes avec celle du milieu du xx^e siècle, mais possède également quelques spécificités [Rossi, 2015]. Le mouvement syndical n'est qu'une composante au sein d'un espace plus large, celui des mouvements sociaux [Mathieu, 2012]. L'institutionnalisation actuelle a une base plus territoriale que corporatiste, tous les programmes sociaux étant

distribués sur la base du lieu de résidence (l'allocation universelle par fils pour la protection sociale en Argentine, la *Bolsa Familia* au Brésil, les missions au Venezuela ...) plutôt qu'en fonction du lieu de travail, comme les anciennes *obras sociales* argentines par exemple.

Cette nouvelle institutionnalisation et/ou cooptation « par le haut » des acteurs syndicaux est cependant limitée et le taux de syndicalisation reste encore modeste, malgré une hausse depuis quelques années. De plus, les améliorations sociales de l'ère progressiste sont aujourd'hui rognées sous les effets conjugués d'une crise économique qui impacte fortement l'Amérique latine depuis 2014 et d'un retour des droites au pouvoir. Cela, d'autant plus que les augmentations de salaire n'ont pas représenté le principal vecteur de la redistribution de richesses (ce qui pose le problème de la pérennité de ces politiques publiques en contexte de baisse des revenus de l'État et d'absence de transformation structurelle des relations sociales de production).

Cette nouvelle période qui s'ouvre représente un défi pour le mouvement syndical : sa réinstitutionnalisation survivra-t-elle à la perte d'hégémonie des gouvernements progressistes ? Est-on entré dans une phase de revitalisation d'un syndicalisme plus autonome des gouvernements et davantage « mouvementiste » ?

110

Résumé :

Durant le cycle ascendant des gouvernements « progressistes » (1999-2015), la relation syndicats-gouvernements a été profondément transformée, d'autant que trois chefs d'État sont issus du champ syndical (Lula au Brésil, Evo Morales en Bolivie, Nicolás Maduro au Venezuela). Les évolutions du syndicalisme dans le nouveau contexte des gouvernements progressistes, leurs relations complexes aux gouvernements, les dynamiques ouvertes par les réformes du travail restent encore largement à explorer. Nous proposons un regard critique et pluriel sur les mutations en cours au sein du champ syndical, à partir d'études de terrain approfondies en Argentine, Bolivie, Équateur et Nicaragua. Trois objets d'étude sont privilégiés par leurs auteurs : les politiques publiques mises en œuvre par les gouvernements progressistes, en particulier dans les réformes des relations de travail, les reconfigurations du syndicalisme et son répertoire d'action à l'époque contemporaine, et, enfin, l'interprétation que nous pouvons tirer de cette relation entre mouvement syndical et gouvernements progressistes. Notre hypothèse centrale est que se maintient une tension, différenciée selon les pays, entre cooptation, autonomie et confrontation.

Bibliographie

- Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition. Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.
- Abal Medina Paula, Diana Menendez Nicolás (dir.), *Colectivos resistentes : procesos de politización de trabajadores en la Argentina reciente*, Buenos Aires, Imago Mundi, 2011.
- Abal Medina Paula, Fornillo Bruno et Wyczykier Gabriela (dir.), *La forma sindical en debate*, Buenos Aires, Nueva Trilce ediciones, 2012.
- Abal Medina Paula, *Ser solo un número más : trabajadores jóvenes, grandes empresas y activismos sindicales en la Argentina actual*, Buenos Aires, Biblos, 2014.
- Armelino Martín, « Syndicats et politique sous les gouvernements kitchnéristes », *Problèmes d'Amérique latine*, 2011, n° 82, p. 33-53.
- Arrieta José Ignacio et Iranzo Consuelo, *El movimiento sindical en Venezuela : su historia, su hacer y sus relaciones*, Caracas, UCAB, 2009.
- Berg Janine, « Laws or Luck? Understanding Rising Formality in Brazil in the 2000s », in Lee Sangheon, Deirdre McCann (dir.), *Regulating for Decent Work*, Genève, OIT, 2011, p. 123-150.
- Boito Armando, *O sindicalismo de Estado no Brasil : uma análise crítica da estrutura sindical*, São Paulo/Campinas, Hucitec/Unicamp, 1991.
- Boito Armando, Galvão Andréia et Marcelino Paula, « Lanouvelle phase dusyndicalisme brésilien (2003-2013) » [en ligne], *Cahiers des Amériques latines*, n° 80, 2015 [consulté le 21 juillet 2017]. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/cal/4184>> DOI : <10.4000/cal.4184>.
- Bruschtein Julián, « Un triunvirato para unificar a la CGT » [en ligne], *Página 12*, 22 août 2016 [consulté le 4 juin 2017]. Disponible sur : <<https://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-307485-2016-08-22.html>>.
- Campos Carlos Oliva, Prevost Gary et Vanden Harry, « Introduction », in Campos Carlos Oliva, Prevost Gary et Vanden Harry (dir.), *Social Movements and Leftist Governments in Latin America : Confrontation or Co-optation ?*, Londres, Zed Books, 2012, p. 1-22. DOI : <10.1016/S1077-7229 (02) 80037-2>.
- Busnel Romain, « L'inclusion politique par le corporatisme syndical cocalero : tropique de Cochabamba, Bolivie », [En ligne] *Cahiers des Amériques latines*, n°86, 2017 [consulté le 06 août 2018]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/cal/8371>> ; DOI : <10.4000/cal.8371>.
- Campusano Karim *et al.*, « Conflictividad laboral y politización en los procesos de trabajo : una propuesta teórica para el análisis de la trayectoria reciente del movimiento sindical chileno » [en ligne], *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 2017 (a) [consulté le 25 septembre 2017]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/nuevomundo/70626>>.
- Campusano Karim *et al.*, « Conflictividad laboral y politización : una aproximación a las orientaciones políticas del sindicalismo en el "neoliberalismo maduro", 1989-2015 » [en ligne], *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 2017 (b) [consulté le 25 septembre 2017]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/nuevomundo/70639>>.
- Cardoso Adabelto, *A década neoliberal e a crise dos sindicatos no Brasil*, São Paulo, Boitempo, 2003.
- Cavarozzi Marcelo et Garretón Manuel, *Muerte y resurrección : los partidos políticos en el autoritarismo y las transiciones en el Cono Sur*, Santiago, Flacso, 1989.

- Collier David et Collier Ruth Berins, *Shaping the Political Arena : Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*, Princeton, Princeton University Press, 1991.
- Collier David et Collier Ruth Berins, « Inducements versus Constraints : Disaggregating “Corporatism” », *The American Political Science Review*, vol. 73, n° 4, 1979, p. 967-986. DOI : <10.2307/1953982>.
- Collier Ruth Berins et Etchemendy Sebastián, « Down But Not Out : Union Resurgence and Segmented Neocorporatism in Argentina (2003-2007) », *Politics & Society*, vol. 35, n° 3, 2007, p. 363-401.
- Collier Ruth Berins et Handlin Samuel, « Situating the Analysis : Analytic Approach, Cases, and Historical Context », in Ruth Berins Collier et Samuel Handlin (dir.), *Reorganizing Popular Politics : Participation and the New Interest Regime in Latin America*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2009, p. 32-60.
- Collombat Thomas, « Les syndicalismes latino-américains dans le nouveau contexte politique régional : éléments de comparaison Brésil-Argentine », congrès international des associations francophones de science politique, université du Québec à Montréal, 17-19 mai 2017.
- Confédération syndicale des Amériques, *Sindicalización y Densidad sindical en las Américas* [en ligne], 2013 [consulté le 30 mai 2017]. Disponible sur : <http://white.lim.ilo.org/spanish/260ameri/oitreg/activid/proyectos/actrav/proyectos/proyecto_ssos/act_regionales/mexico_nov2010/documentos/3erdia_cancun1.pdf>.
- Connolly Heather et Darlington Ralph, « Radical Political Unionism in France and Britain : a Comparative Study of SUD-Rail and the RMT », *European Journal of Industrial Relations*, 2012, vol. 18, n° 3, p. 235-250. DOI : <10.1177/0959680112452693>.
- Dabene Olivier (dir.), *La Gauche en Amérique latine*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2012.
- Dufrier Julien, « Le syndicalisme au Nicaragua depuis le retour du Frente Sandinista de Liberación Nacional (2007-2016) », [En ligne] *Cahiers des Amériques latines*, n° 86, 2017 [consulté le 06 août 2018]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/cal/8364>> ; DOI : <10.4000/cal.8364>
- Duhalde Santiago, Montes Cató Juan S., Rouxel Pierre, « Le “syndicalisme de base” dans l’Argentine kirchneriste. Une autonomie en question », [En ligne] *Cahiers des Amériques latines*, n° 86, 2017 [consulté le 06 août 2018]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/cal/8360>> ; DOI : <10.4000/cal.8360>.
- Ellner Steve, *El fenómeno Chávez : sus orígenes y su impacto*, Caracas, Editorial Tropykos/Centro Nacional de Historia, 2011.
- Fontana Lorenza et Grugel Jean, « ¿Un nuevo rumbo para el trabajo infantil en Bolivia ? Debates y polémicas sobre el Código de la Niñez », *Nueva Sociedad*, n° 264, 2016, p. 87-98.
- Fornillo Bruno et Schiavi Marcos (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine » [en ligne], *Les Cahiers ALHIM*, no 26, 2013, 2014 [consulté le 30 juillet 2017]. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/alhim/4707>>.
- DIEESE (Département intersyndical de statistiques et d’études socio-économiques), *Estudos e pesquisas, n° 79 : balanço das greves em 2013* [en ligne], 2015 [consulté le 4 juin 2017]. Disponible sur : <<http://www.dieese.org.br/balancodasgreves/2013/estPesq79balancogreves2013.pdf>>.
- García Linera Álvaro, *Las tensiones creativas de la revolución : la quinta fase del Proceso de Cambio*, Vicepresidencia del Estado Plurinacional, La Paz, 2011.

SYNDICATS ET GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS

- Gaudichaud Franck, « ¿Fin de ciclo en América del Sur? Los movimientos populares, la crisis de los “progresismos” gubernamentales y las alternativas ecosocialistas » in Franck Gaudichaud (dir.), *América Latina : emancipaciones en construcción*, Santiago, Tiempo Robado Editoras/América en movimiento, 2015.
- Gaudichaud Franck (dir.), *Le Volcan latino-américain : gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme au sud du río Bravo*, Paris, Textuel, 2008.
- Gutiérrez Ricardo, « La desindicalización del peronismo », *Política y Gestión*, n° 2, 2001, p. 93-112.
- Hurd Richard et Turner Lowell, « Building Social Movement Unionism : The Transformation of the American Labor Movement », in Lowell Turner, Harry C. Katz et Richard W. Hurd (dir.), *Rekindling the Movement : Labor's Quest to Relevance in the 21st Century*, Ithaca, Cornell University Press, 2001, p. 9-26.
- Levitsky Steven, *La transformación del justicialismo : del partido sindical al partido clientelista, 1983-1999*, Buenos Aires, Siglo XXI, 2005.
- Marega Magali, « Le jardin aux sentiers qui bifurquent? Le syndicalisme en Équateur », [En ligne] *Cahiers des Amériques latines*, n° 86, 2017 [consulté le 6 août 2018]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/cal/8348>> ; DOI : <10.4000/cal.8348>.
- Marticorena Clara et Vasallo Débora, « ¿Sindicalismo de base en el sector químico? La experiencia del sindicato Químico de Pilar », in Paula Varela (dir.), *El gigante fragmentado : sindicatos, trabajadores y política durante el kirchnerismo*, Buenos Aires, Final Abierto, 2016.
- Mathers Andrew, Taylor Graham et Upchurch Martin, « Beyond “Political Economism” : New Identities for Unions in Western Europe? », *Capital & Class*, vol. 36, n° 1, 2011, p. 17-34.
- Mathieu Lilian, *L'Espace des mouvements sociaux*, Paris, Éd. du Croquant, coll. « Sociopo », 2012. DOI : <10.3917/pox.077.0131>.
- Medel Sierralta Rodrigo, « Alliances et autonomie politique. Les deux faces du syndicalisme chilien », [En ligne] *Cahiers des Amériques latines*, n°86, 2017 [consulté le 06 août 2018]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/cal/8352>> ; DOI : <10.4000/cal.8352>.
- Murillo María V., *Sindicalismo, coaliciones partidarias y reformas de mercado en América Latina*, Buenos Aires, Siglo XXI, 2005.
- Novick Marta et Trajtemberg David, « La negociación colectiva en el período 1991-1999 », document de travail n° 19, Coordinación de Investigaciones y Análisis Laborales, Ministerio de Trabajo, septembre 2000.
- Oxhorn Philip, « Is the Century of Corporatism Over? Neoliberalism and the Rise of Neopluralism », in Philip Oxhorn et Graciela Ducatenzeiler (dir.), *What Kind of Democracy? What Kind of Market? Latin America in the Age of Neoliberalism*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1998, p. 195-217.
- Posado Thomas (dir.), « Tournant à gauche en Amérique latine : fin de cycle? », *Recherches internationales*, n° 107, avril-juin 2016.
- Posado Thomas, « Les reconfigurations du syndicalisme dans le Venezuela d'Hugo Chávez : une réincorporation ambiguë? », thèse de doctorat en science politique, université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, 2015.
- Richter Jacqueline, *El Impacto de la Ley Orgánica del Trabajo, los Trabajadores y las Trabajadoras en los Derechos Colectivos del Trabajo* [en ligne], Ildis, 2012 [consulté le 27 décembre 2016]. Disponible sur : <http://www.ildis.org.ve/website/p_index.php?ids=7 & tipo = P & vermas = 213>.
- Rodrigues Leôncio Martins, *Destino do sindicalismo*, São Paulo, Edusp/Fapesp, 2002. DOI : <10.7476/9788579820007>.

FRANCK GAUDICHAUD ET THOMAS POSADO

- Rossi Federico, « The Second Wave of Incorporation in Latin America: A Conceptualization of the Quest for Inclusion Applied to Argentina », *Latin American Politics and Society*, vol. 57, n° 1, 2015, p. 1-28. DOI: <10.1111/j.1548-2456.2015.00256.x>.
- Roxborough Ian, « La clase trabajadora urbana y el movimiento obrero en América Latina desde 1930 », in Leslie Bethell (dir.), *Historia de América Latina*, vol. 12, Barcelone, Cambridge University Press y Crítica, 1997, p. 132-192.
- Sader Emir, *Potsneoliberalismo en América Latina*, Buenos Aires, Clacso, 2008.
- Sehinkman Diego, « Oscar Lecano: “Fui oficialista de todos los gobiernos” », *La Nación*, 20 octobre 2012.
- Subsecretaría de Programación Técnica y de Estudios Laborales del Ministerio de Trabajo, « Comportamiento de la Negociación Colectiva durante 2010 », Buenos Aires, février 2011.
- Touraine Alain, *La Parole et le sang : politique et société en Amérique latine*, Paris, Odile Jacob, 1988.
- Uriarte Oscar Ermida, « La política laboral de los gobiernos progresistas, el posneoliberalismo y el movimiento sindical », in Gonzalo Martner et al., *Diálogo Movimiento Sindical – Gobiernos Progresistas: Un primer balance de las políticas progresistas en la región*, Montevideo, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2009, p. 35-56.
- Varela Paula, « El sindicalismo de base en la Argentina de la postconvertibilidad: hipótesis sobre sus alcances y potencialidades », in Juan Grigera (dir.), *Argentina después de la convertibilidad (2002-2011)*, Buenos Aires, Imago Mundi, 2011, p. 115-134.
- Visser Jelle, « Syndicalisme et désyndicalisation », *Le Mouvement Social*, n° 162, 1993, p. 17-39. DOI: <10.2307/3779514>.
- Ventura Christophe, « Un rouage-clé de la vie politique uruguayenne : au pays des conquêtes syndicales », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015, p. 16-17.
- Zapata Francisco, *Autonomía y subordinación en el sindicalismo latinoamericano*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1993.